



Séance du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 7 octobre 2015 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président, messieurs les conseillers Maxime Tremblay et Martin Lajeunesse formant quorum du comité. Monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents messieurs Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Turgeon, directeur général adjoint, Melvin Jomphe, directeur de cabinet et M^c Suzanne Ouellet, greffier.

Sont absents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin et madame la conseillère Myriam Nadeau.

CE-2015-770

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 23 SEPTEMBRE 2015 AINSI QUE DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE 22 SEPTEMBRE 2015

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue le 23 septembre 2015 ainsi que de la séance spéciale tenue le 22 septembre 2015 a été remise aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte les procès-verbaux, comme soumis.

Adoptée

CE-2015-771

AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛTS DE SOUMISSION AU MONTANT DE 188 759,59 \$ - EXCAVATION LOISELLE INC. - RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR RIVERAIN DE LA RUE JACQUES-CARTIER - DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU - MYRIAM NADEAU

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CM-2014-427 du 27 mai 2014, adjugeait à la firme Excavation Loisel inc. un contrat pour le réaménagement du secteur riverain de la rue Jacques-Cartier pour un montant de 26 352 295,83 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2015-54 du 21 janvier 2015, autorisait à la firme Excavation Loisel inc. un ajustement de coûts de soumission au montant de 166 362,42 \$ dans le cadre du réaménagement du secteur riverain de la rue Jacques-Cartier, portant ainsi le coût des travaux au montant de 26 518 658,25 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE la firme CIMA+ S.E.N.C. mandatée par la Ville pour la fourniture de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation de plans et devis, incluant la surveillance des travaux avec résidence complète, recommande un montant total de 188 759,59 \$ incluant les taxes, pour la réalisation de travaux supplémentaires nécessaires à ce jour;

CONSIDÉRANT QUE les délégations de pouvoir numéros 129848 et 130366 ont déjà été approuvées pour un montant de 95 298,07 \$ incluant les taxes, pour une partie des travaux supplémentaires recommandés antérieurement;

CONSIDÉRANT QU'après vérification, le Bureau des grands projets considère que le montant demandé pour l'ajustement de coûts est juste et raisonnable et en recommande l'approbation :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine les délégations de pouvoir numéros 129848 et 130366 pour un montant de 95 298,07 \$ incluant les taxes;
- autorise l'ajustement du coût de soumission au montant de 93 461,52 \$ incluant les taxes, au contrat de la firme Excavation Loiselle inc. dans le cadre du projet de réaménagement du secteur riverain de la rue Jacques-Cartier, portant ainsi le cumulatif des ajustements à approuver à 188 759,59 \$ incluant les taxes.

Le coût total du contrat représente un montant de 26 707 417,84 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30363-010-03723	85 342,82 \$	Tronçon de la rue Jacques-Cartier - Travaux
04-13493	4 064,43 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	4 054,27 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} octobre 2015.

Adoptée

CE-2015-772

SOUSSION 2015 SI 173 - SERVICES CONSEILS - PLAN DE GESTION DES PLAINES INONDABLES – SERVICE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme J.F. Sabourin et associés inc., 2368, rue Saint-Louis, Gatineau, Québec, J8V 1A2, pour les services conseils afin d'effectuer un plan de gestion des plaines inondables pour un montant total de 46 564,88 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 10 septembre 2015, et ce, comme étant la seule soumission s'étant qualifiée en accumulant un minimum de 70 points au niveau de la qualité après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30368-001-03708	42 519,94 \$	H.P. du littoral et des plaines inondables - Honoraires professionnels
04-13493	2 025,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 019,94 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} octobre 2015.

Adoptée

CE-2015-773

AUTORISER UN AJUSTEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR UN MONTANT DE 85 336,37 \$ - CIMA+ S.E.N.C. - RÉFECTION DES SERVICES MUNICIPAUX DU BASSIN MORIN-PAPINEAU-MONTCALM, PHASES 3, 4 ET 5 - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - DENISE LAFERRIÈRE

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2008-1517 du 1^{er} octobre 2008, mandatait la firme CIMA+ S.E.N.C. pour un montant total de 435 133,13 \$ incluant les taxes, pour la réfection des services municipaux du bassin Morin-Papineau-Montcalm, phases 3, 4 et 5;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2012-974 du 20 juin 2012, approuvait un avenant au mandat de la firme CIMA+ S.E.N.C. pour un montant de 64 641,31 \$ incluant les taxes, pour l'ajustement des honoraires professionnels de surveillance des travaux des phases 3A et 4;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2014-83 du 5 février 2014, approuvait un avenant au mandat de la firme CIMA+ S.E.N.C. pour un montant de 47 971,62 \$ incluant les taxes, pour l'ajustement des honoraires professionnels en rapport avec la préparation des plans et devis du projet Morin-Papineau-Montcalm, phases 3B et 5;

CONSIDÉRANT QUE la Ville, par les délégations de pouvoir numéros 122054 et 125346, approuvait des avenants au mandat de la firme CIMA+ S.E.N.C. pour un montant de 14 889,26 \$ incluant les taxes, pour l'ajustement des plans et devis;

CONSIDÉRANT QUE la firme CIMA+ S.E.N.C. a déposé une demande d'honoraires additionnels pour un montant de 70 477,62 \$ incluant les taxes, pour la surveillance de chantier de la rue Morin, prévue aux travaux de la phase 3B en 2015;

CONSIDÉRANT QUE la somme des avenants présentés dépasse la limite autorisée par la politique de « délégation de pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la municipalité »;

CONSIDÉRANT QU'après vérification, le Service des infrastructures recommande l'ajustement des honoraires professionnels pour un montant de 70 447,11 \$ incluant les taxes :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine les délégations de pouvoir numéros 122054, 125346 représentant un montant total de 14 889,26 \$ incluant les taxes;
- approuve l'ajustement des honoraires professionnels pour un montant de 70 447,11 \$ incluant les taxes, au contrat de la firme CIMA+ S.E.N.C. dans le cadre du projet de réfection des services municipaux du bassin Morin-Papineau-Montcalm, phases 3, 4 et 5, portant ainsi le cumulatif des ajustements à approuver à 85 336,37 \$ incluant les taxes.

Le tout représentant un contrat total de 633 082,43 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30739-005-03710	64 327,60 \$	Acquisitions et travaux de réfection de la rue Morin - Honoraires professionnels
04-13493	3 063,58 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	3 055,93 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} octobre 2015.

Adoptée

CE-2015-774

SOUSSION 2014 SI 211 - NOUVELLE ALIMENTATION ÉLECTRIQUE - PAVILLON DU LAC-BEAUCHAMP – SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Polane inc, 621, rue Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K4, pour la réalisation d'une nouvelle alimentation électrique au Pavillon du Lac-Beauchamp sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 28 703,51 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 8 septembre 2015, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-13005-001-03711	26 210,13 \$	Relocalisation d'une ligne électrique - Parc du Lac-Beauchamp - Travaux de relocalisation
04-13493	1 248,25 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 245,13 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} octobre 2015.

Adoptée

CE-2015-775

SOUSSION 2014 SP 013 - VOIE CYCLABLE - ROUTE 148 - PHASE 2 - DE LA RUE GEORGES AU PONT MAJOR – SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - MARC CARRIÈRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Eurovia Québec Construction inc., 20, rue Émile-Bond, Gatineau, Québec, J8Y 3M7, pour le réaménagement de l'intersection de la route 148 et de la rue Georges, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 571 655,70 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 27 août 2015, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-11008-002-03712	20 543,00 \$	Voie cyclable longeant la route 148, entre la rue Georges et la route 315 - Piste longeant la route 148, entre la rue Georges et le pont Major
18-11026-001-03713	107 808,93 \$	Sentier de la route Verte à Masson-Angers - Voie cyclable du pont Major à la route 315
15-11001-002-03714	117 215,04 \$	Sentiers récréatifs - Divers sites - Route 148 à Masson-Angers
06-30647-019-03715	122 085,86 \$	Réfection et aménagement du réseau routier - Piste de la route 148, entre la rue Georges et le pont Major

06-30674-041-03716	17 514,54 \$	Travaux de réfection et aménagement du réseau routier - Piste longeant la route 148, entre la rue Georges et le pont Major
15-10003-001-03717	136 830,49 \$	Construction d'une voie cyclable longeant la route - Voie cyclable
04-13493	24 859,98 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	24 797,86 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} octobre 2015.

Adoptée

CE-2015-776

AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT D'UN MONTANT DE 27 751,55 \$ - PAVAGE COCO - PROJET D'AMÉNAGEMENT DU PARC RAYMOND-MADORE - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - JEAN LESSARD

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2014-1522 du 10 décembre 2014, adjugeait à la firme Pavage Coco un contrat pour l'aménagement du parc Raymond-Madore pour un coût de 215 434,41 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE la firme Pavage Coco a déposé des demandes de coûts supplémentaires pour des travaux réalisés lors du projet;

CONSIDÉRANT QUE les délégations de pouvoir numéros 131853 et 132629 ont été autorisées pour un premier ajustement d'un montant total de 20 901,55 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QU'après vérification, le Service des infrastructures recommande l'ajustement d'un montant de 6 850 \$ incluant les taxes :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine la délégation de pouvoir numéro 131853 d'un montant de 532,77 \$ incluant les taxes et la délégation de pouvoir numéro 132629 d'un montant de 20 368,78 \$ incluant les taxes;
- autorise le montant de 6 850 \$ incluant les taxes, représentant l'ajustement final des travaux dans le cadre du projet d'aménagement du parc Raymond-Madore, portant le cumulatif des ajustements à approuver à un montant de 27 751,55 \$ incluant les taxes.

Le coût total du contrat représente un montant de 243 185,96 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-14017-023-03718	6 254,96 \$	Plan quadriennal d'investissements du parc Raymond-Madore - Jeux d'eau
04-13493	297,89 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	297,15 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} octobre 2015.

Adoptée

CE-2015-777

SOUSSION 2015 SI 188 - SERVICES PROFESSIONNELS D'EXPERTS-CONSEILS - PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE DU LAC BEAUCHAMP - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme J.F. Sabourin et associés inc., 2368, rue Saint-Louis, Gatineau, Québec, J8V 1A2, pour la fourniture de services professionnels d'experts-conseils afin d'effectuer un plan de gestion environnementale du lac Beauchamp pour un montant total de 26 444,25 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 20 août 2015, et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-15018-001-03705	24 147,12 \$	PDI - Lac Beauchamp - Étude sur la problématique - Étude du Lac Beauchamp
04-13493	1 150,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 147,13 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} octobre 2015.

Adoptée

CE-2015-778

SOUSSION 2015 SI 196 - FOURNITURE ET LIVRAISON D'ARBRES EN POT - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

PROPOSÉ ET RÉSOLUE À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge des contrats, basés sur les prix unitaires inscrits à la formule de soumission, aux firmes suivantes :

Articles 1, 2, 3, 4, 6, 7, 9, 10, 11 et 12:

Pépinière Cramer inc., 1002, chemin St-Dominique, Les Cèdres, Québec, J7T 3A1, pour la fourniture et la livraison de 1 650 arbres, au montant total approximatif de 22 678,82 \$ incluant les taxes, ce dernier ayant déposé les plus basses soumissions reçues et conformes pour les articles 1, 3, 6, 7, 9, 10 et 12 et les plus basses soumissions conformes reçues pour les articles 2, 4 et 11.

Article 8:

Pépinière Dominique Savio ltée, 101, Rang des soixante, Marieville, Québec, J3M 1N9, pour la fourniture et la livraison de 50 arbres, au montant total approximatif de 1 207,24 \$ incluant les taxes, ce dernier ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme pour cet article.

De plus, ce comité rejette les soumissions reçues concernant l'article 5 (*Carpinus carolianna*).

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71431-628-03706	20 708,78 \$	Plantation d'arbres – Produits d'horticulture
02-71431-628-03707	1 102,37 \$	Plantation d'arbres – Produits d'horticulture
04-13493	1 038,75 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 036,16 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} octobre 2015.

Adoptée

CE-2015-779

SOUSSION 2015 SP 169 - REMPLACEMENT DES DISTRIBUTEURS À CARBURANT – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Service et Construction Mobile ltée, 232, boulevard de l'Aéroport, Gatineau, Québec, J8R 3X4, pour le remplacement des distributeurs à carburant pour un montant total de 90 272,62 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 24 août 2015, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-14010-005-03720	82 430,93 \$	Ateliers mécaniques - Mise à niveau et installations – Remplacement de cinq distributeurs à essence
04-13493	3 925,75 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	3 915,94 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} octobre 2015.

Adoptée

CE-2015-780

RATIFICATION DES LISTES DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉROS B-32 AU MONTANT DE 167 890,14 \$ POUR LA PÉRIODE DU 9 AU 15 AOÛT 2015, B-33 AU MONTANT DE 107 557,56 \$ POUR LA PÉRIODE DU 16 AU 22 AOÛT 2015, B-34 AU MONTANT DE 171 169,44 \$ POUR LA PÉRIODE DU 23 AU 29 AOÛT 2015 ET B-35 AU MONTANT DE 86 352,99 \$ POUR LA PÉRIODE DU 30 AOÛT AU 5 SEPTEMBRE 2015

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie les listes des locations et des achats de biens non durables numéros B-32 au montant de 167 890,14 \$ pour la période du 9 au 15 août 2015, B-33 au montant de 107 557,56 \$ pour la période du 16 au 22 août 2015, B-34 au montant de 171 169,44 \$ pour la période du 23 au 29 août 2015, B-35 au montant de 86 352,99 \$ pour la période du 30 août au 5 septembre 2015.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Adoptée

CE-2015-781

SOUSSION 2015 SP 140 - SERVICES PROFESSIONNELS - EXAMEN POLYGRAPHIQUE – SERVICE DE POLICE**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Services de Polygraphie Nationale, 39, rue Père-Bériault, Gatineau, Québec, J8V 1N3 pour les services professionnels d'administration de tests polygraphiques sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif pour deux ans de 70 134,75 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 7 juillet 2015, et ce, comme étant la seule soumission reçue et s'étant qualifié après évaluation par un comité de sélection.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget 2016 et 2017 les sommes nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-21603-411-03719	32 021,19 \$	Service de police - Gestion des ressources humaines – Services professionnels et de génie
04-13493	1 525,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 521,19 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} octobre 2015.

Adoptée

CE-2015-782

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN PROTOCOLE DE COLLABORATION EN CAS DE SINISTRES MAJEURS OU D'AUTRES ÉVÉNEMENTS PORTANT ATTEINTE À LA SÉCURITÉ DES CITOYENNES ET CITOYENS DE GATINEAU AVEC LE SERVICE RÉGIONAL D'INTERPRÉTATION VISUELLE DE L'OUTAOUAIS

CONSIDÉRANT QUE le Service Régional d'Interprétation Visuelle de l'Outaouais est un organisme sans but lucratif qui a comme mission de permettre à une personne sourde, devenue sourde, malentendante ou sourde-aveugle de communiquer avec des personnes entendant en établissant une communication satisfaisante et adéquate pour les deux parties;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme a comme objectif de fournir des services d'interprétation visuelle (gestuelle ou orale) sept jours par semaine, 24 heures sur 24;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme dispose de ressources pouvant être utiles lors de sinistres majeurs ou d'autres événements portant atteinte à la sécurité des citoyennes et citoyens de la ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE les ressources offertes par l'organisme s'inscriraient en complément des services déployés par la municipalité dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de sécurité civile;

CONSIDÉRANT QUE la signature de ce protocole vient ajouter à la capacité de réponse de la municipalité et s'inscrit dans une démarche de résilience de notre communauté :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer le protocole de collaboration en cas de sinistres majeurs ou d'autres événements portant atteinte à la sécurité des citoyennes et citoyens de Gatineau avec le Service Régional d'Interprétation Visuelle de l'Outaouais.

Adoptée

CE-2015-783

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-36 POUR UN MONTANT TOTAL DE 330 859,85 \$ POUR LA PÉRIODE DU 10 AU 16 SEPTEMBRE 2015

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-36 d'un montant de 330 859,85 \$ pour la période du 10 au 16 septembre 2015.

Adoptée

CE-2015-784

DÉSIGNATION TOPONYMIQUE - PASSAGE ANDRÉ-DÉDÉ-PAQUET - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON

CONSIDÉRANT QUE le passage situé au parc du Lac-Beauchamp entre l'accès de la rue Achbar et la promenade du Lac-Beauchamp n'a jamais été désigné;

CONSIDÉRANT QUE la désignation du passage n'affectera en rien la future désignation des sentiers du parc du Lac-Beauchamp, car ce lien n'est pas un sentier pour le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de toponymie de la Ville et le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés jugent approprié la proposition citoyenne de désigner ce lieu « Passage André-Dédé-Paquet », et ce, en y incluant le surnom sous lequel il était également connu;

CONSIDÉRANT QUE le citoyen André Paquet (1950-2013) a œuvré pendant des décennies à la promotion du parc du Lac-Beauchamp auprès des élèves et des adultes du secteur de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE la Commission de toponymie du Québec a donné un avis technique favorable pour le nom « Passage André-Dédé-Paquet » sur le plan des règles d'écriture :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la désignation « Passage André-Dédé-Paquet » situé dans le parc du Lac-Beauchamp.

Adoptée

CE-2015-785

SOUMISSION 2015 SP 174 - NUMÉRISATION DE DOSSIERS D'ÉVALUATION RÉSIDENIELLE – SERVICE DU GREFFE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Groupe TACT, 9 855, rue Meilleur, Montréal, Québec, H3L 3J6, pour la numérisation de dossiers d'évaluation résidentielle pour un montant total approximatif de 134 377,03 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 8 septembre 2015, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-14300-439-03709	122 704,14 \$	Gestion documentaire – Autres services techniques
04-13493	5 843,75 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	5 829,14 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 2 octobre 2015.

Adoptée

CE-2015-786 **SOUSSION 2015 SP 170 - FOURNITURE D'IMPRIMANTES À CARTES – SERVICE DE L'INFORMATIQUE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Ahearn & Soper inc., 3 375, rue Griffith, Saint-Laurent, Québec, H4T 1W5, pour la fourniture d'imprimantes à cartes sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 34 037,77 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 3 septembre 2015, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-14004-001-03721	19 532,40 \$	Équipements informatiques (PDI) SI-03-04 - Équipements
02-70030-671-03722	11 290,77 \$	Gestion des inscriptions et cartes accès – Fourniture de bureau
04-13493	1 480,22 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 734,38 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 2 octobre 2015.

Adoptée

CE-2015-787 **SOUSSION 2015 SP 163 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - RÉAMÉNAGEMENT URBAIN DU SECTEUR DES RUES LAVAL, KENT ET AUBRY AU CENTRE-VILLE DE GATINEAU - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL- WRIGHT - DENISE LAFERRIÈRE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme CIMA+ S.E.N.C., 420, boulevard Maloney Est, bureau 201, Gatineau, Québec, J8P 1E7, pour les services d'ingénieurs-conseils pour la conception, la préparation des plans et devis et la surveillance des phases I, II et III du projet de réaménagement du secteur des rues Laval, Kent et Aubry au centre-ville de Gatineau pour un total approximatif de 914 476,60 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 8 septembre 2015, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage après évaluation du comité de sélection.

De plus, ce comité autorise la firme CIMA+ S.E.N.C. à présenter, pour approbation, tous les documents se rapportant aux travaux aux autorités compétentes en la matière.

Également, ce comité autorise la firme CIMA+ S.E.N.C. à présenter aux autorités concernées, une fois les travaux complétés, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux réalisés avec les autorisations accordées.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-15029-001 PDI – Développement du centre-ville	570 039,03 \$	Honoraires professionnels - Rues Laval, Kent et Aubry
18-15006-022-03630	150 000,00 \$	Honoraires professionnels - Rues Laval, Kent et Aubry
18-15001-014-03631	115 000,00 \$	Honoraires professionnels - Rues Laval, Kent et Aubry
04-13593	39 669,07 \$	TVQ à recevoir - Ristourne
04-13493	39 768,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Adoptée

CE-2015-788

ACCEPTATION DE LA GRILLE D'ÉVALUATION - SOUMISSION 2015 SP 220 - ACHAT D'UN LOGICIEL DE GESTION POUR LE RECRUTEMENT EN LIGNE ET LA DOTATION - SERVICE DE L'INFORMATIQUE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la grille d'évaluation pour l'utilisation en mode Saas (Logiciel en tant que service) d'un logiciel de recrutement en ligne et de dotation et autoriser le Service des finances, Division de l'approvisionnement à lancer un appel d'offres public.

De plus, ce comité autorise le Service des finances, Division de l'approvisionnement à lancer un appel d'offres public.

Adoptée

CE-2015-789

DEMANDE DE SUBVENTION DE LA VILLE DE GATINEAU POUR LES RUES LAVAL, KENT ET VICTORIA DANS LE CADRE DU NOUVEAU PROGRAMME EMBELLIR LES VOIES PUBLIQUES D'HYDRO-QUÉBEC RELATIF À L'ENFOUISSEMENT DES LIGNES DE DISTRIBUTION EXISTANTES

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec a lancé un nouveau programme Embellir les voies publiques ayant pour objet d'apporter une aide financière aux municipalités pour l'enfouissement de lignes de distribution existantes et que la Ville de Gatineau souhaite bénéficier du programme;

CONSIDÉRANT QUE le conseil, par sa résolution CM-2015-252 du 14 avril 2015, a approuvé le concept développé pour le réaménagement urbain du secteur de la rue Laval au centre-ville, et que ce concept prévoit notamment l'enfouissement des lignes de distribution existantes;

CONSIDÉRANT QUE le Service des infrastructures, par cette même résolution, a été mandaté par le conseil pour procéder à la confection des plans et devis et à la réalisation des travaux pour le projet de réaménagement du secteur urbain de la rue Laval au centre-ville;

CONSIDÉRANT QUE le programme Embellir les voies publiques est avantageux financièrement dans la mesure où les municipalités, sous certaines conditions, peuvent bénéficier de 30 % à 50 % du coût des travaux d'enfouissement des lignes de distribution d'Hydro-Québec;

CONSIDÉRANT QUE le programme Embellir les voies publiques est l'occasion d'étendre l'enfouissement des lignes de distribution aux tronçons des rues Laval et Kent situés au nord de la rue Hôtel-de-Ville, et la rue Victoria, entre la rue Frontenac et le boulevard Maisonneuve et par le fait même s'inscrit dans la stratégie d'aménagement des rues locales du Programme particulier d'urbanisme :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- appuie une demande de subvention pour l'enfouissement des lignes de distribution existantes sur la rue Laval, entre la promenade du Portage et la rue Papineau, sur la rue Kent, entre les rues Hôtel-de-Ville et Papineau, et sur la rue Victoria, entre la rue Frontenac et le boulevard Maisonneuve, et ce, dans le cadre du programme Embellir les voies publiques d'Hydro-Québec;
- autorise le Service de l'urbanisme et du développement durable et le Service des infrastructures à remplir tous les formulaires nécessaires à cet effet;
- autorise Hydro-Québec à réaliser une étude d'avant-projet incluant l'intégration des besoins en ouvrage de génie civil des entreprises propriétaires des réseaux de distribution câblés et à préparer les documents en prévision de l'appel d'offres;
- accepte d'assumer, en cas d'abandon ou de non-poursuite du projet, tous les coûts d'ingénierie, d'administration, d'intégration, d'arpentage, de travaux civils réalisés et autres coûts engagés par Hydro-Québec suivant les pièces justificatives à l'appui;
- mandate Hydro-Québec à titre de gestionnaire des travaux de génie civil pour le secteur visé par la présente demande.

Adoptée

GILLES CARPENTIER
Conseiller et vice-président
Comité exécutif

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif